



Les prix des carburants ont été revus à la hausse ce vendredi, 02 février 2024. Cette hausse était inévitable, au regard du discours du président de la République, Paul Biya, le 31 décembre dernier, lorsqu'il abordait la subvention des carburants à la pompe par le gouvernement.

Le gouvernement camerounais a finalement procédé à l'augmentation du prix du carburant ce vendredi 2 février. Les nouveaux prix ont été communiqués via une note des services du Premier ministre.

En raison de la nécessité de résorber les contraintes budgétaires croissantes auxquelles l'État est confronté et d'éviter les tensions dans l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers, le gouvernement a entrepris des concertations avec les partenaires sociaux au terme desquels les prix des carburants sont réajustés de la manière suivante à compter du 3 février 2024.

Le prix du super est passé à 840 francs CFA le litre et le gasoil à 820 francs CFA. Les prix des autres produits restent inchangés, tels que le pétrole lampant à 350 francs CFA et le gaz domestique à 650 francs CFA.

Dans son communiqué, le gouvernement a annoncé la mise en place de quelques mesures

d'accompagnement, telles que la revalorisation des revenus des agents publics à hauteur de 5%, l'allègement de certaines charges fiscales et douanières dans le secteur du transport routier, ainsi que l'ouverture du dialogue avec le secteur privé sur le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG).